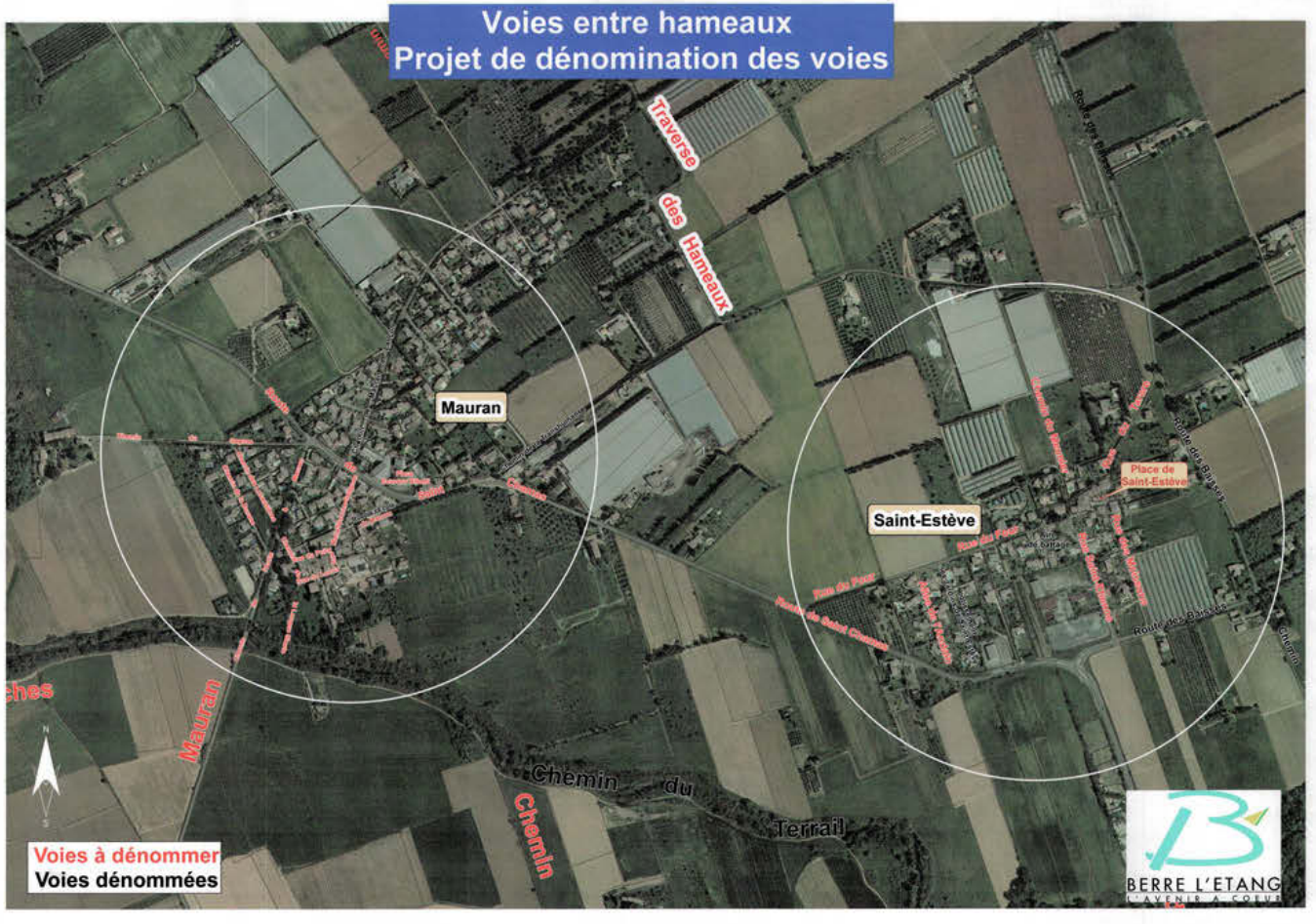

VOIE SANS NOM ENTRE LE CHEMIN DE LA TRANSHUMANCE ET LE CHEMIN DE MAURAN A LANÇON

POURQUOI AVOIR PROPOSE CES DENOMINATIONS DE ROUTES ?

Géographie des lieux : voie de liaison entre les deux hameaux de la Commune

Proposition pour un chemin dont aucune trace de dénomination n'a été retrouvée :

- **Traverse des hameaux**

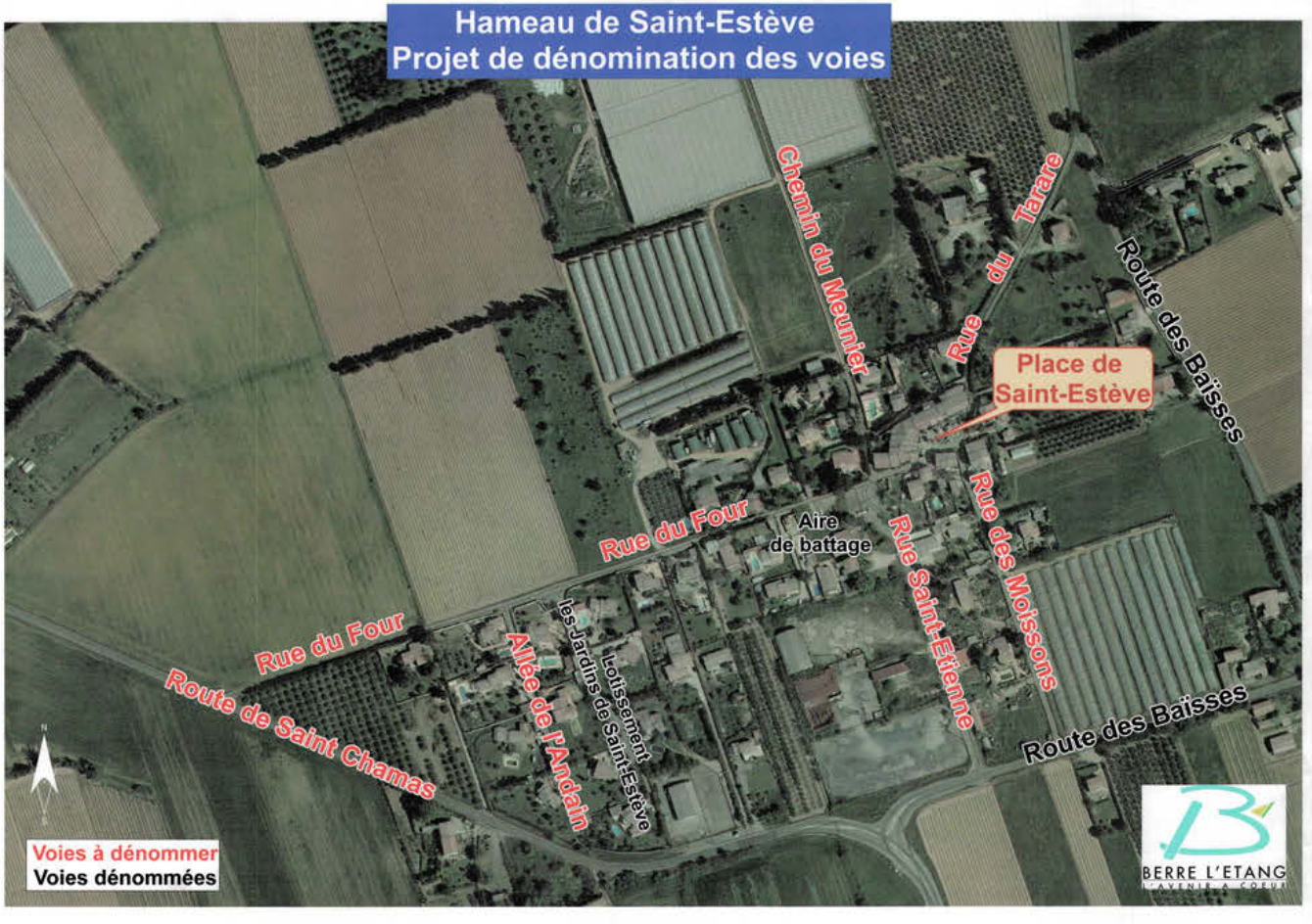

HAMEAU DE SAINT-ESTEVE
POURQUOI AVOIR PROPOSE CES DENOMINATIONS DE RUES ET VOIES ?

Deux sources ont inspiré la Commune :

Rappeler les installations collectives disparues et utilisées par les habitants du hameau (four à pain, aire de battage).

- **Rue du Four,**
- **Chemin du Meunier,**
- **Rue du Tarare :** Le tarare, vanneuse ou traquinet ou vannoir ou ventoir est une machine utilisée lors du vannage. Il permet de remplacer le vannage manuel qui se faisait par jour de grand vent avec un van en jetant en l'air les grains pour les séparer des impuretés,
- **Rue des Moissons,**
- **Allée de l'Andain :** Bande continue de fourrage, de paille, laissée sur le sol après le passage d'une faucheuse.

Evoquer l'histoire du hameau :

- **Rue Saint-Etienne:** Martyr chrétien lapidé à Jérusalem entre 31 et 36 de notre ère.
  « Il existe une parenté étroite entre le hameau de Saint Estève et la chapelle Saint Etienne: Saint-Etienne est le terme français répondant au latin *Sanctus Stephanus*, tandis que Saint-Estève est sa provençialisation » (*Les cahiers de Berre N° 52-Octobre 2001-Livre XVI page 2121*).

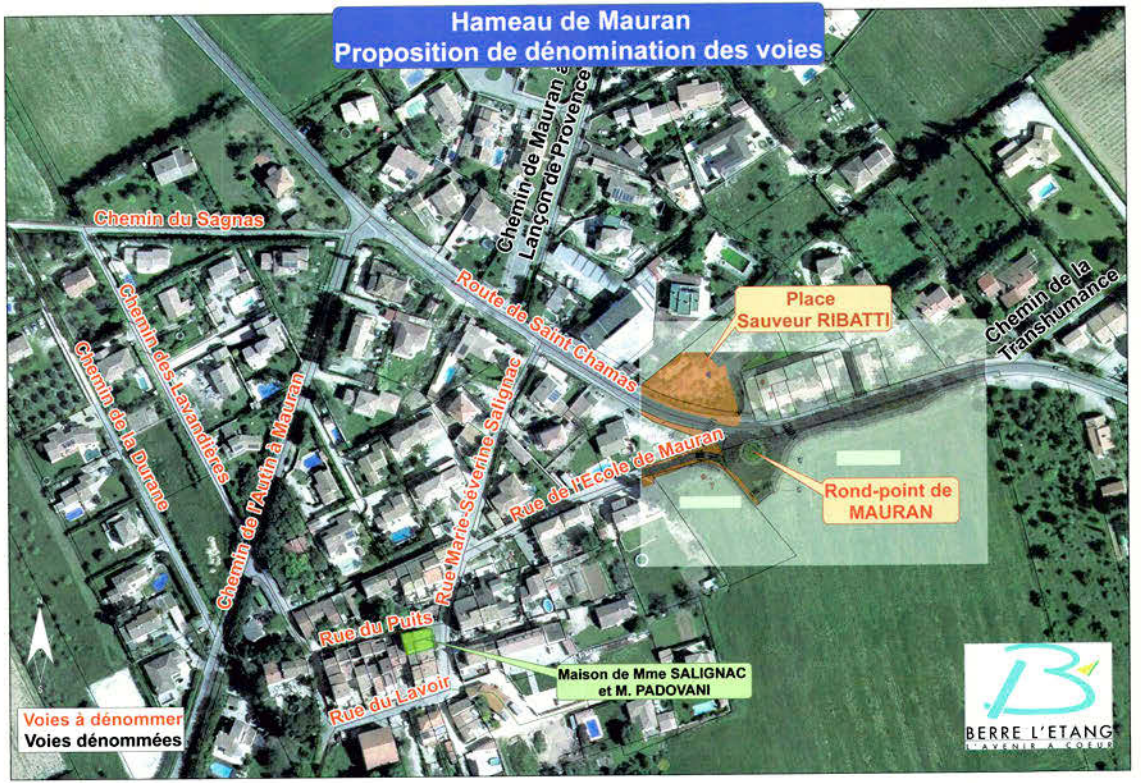

HAMEAU DE MAURAN
POURQUOI AVOIR PROPOSE CES DENOMINATIONS DE RUES ET VOIES ?

Quatre sources ont inspiré la Commune :

Rendre hommage à des personnages publics ayant marqué l'histoire de la Commune :

Rue Marie-Séverine SALIGNAC : Marie-Séverine PADOVANI épouse SALIGNAC est née le 13 juin 1909 à Marseille et décédée le 4 mars 1989 à Rognac.
Issue d'une famille d'origine corse, elle est la fille d'un employé de commerce de Berre l'Etang, Pierre-Antoine PADOVANI, et d'Ernestine Delphine TESTANIER, son épouse.
Elle a contribué à l'action de son frère, Denis PADOVANI (Ancien Maire de Berre l'Etang entre 1935 et 1941 et entre 1944 et 1945, Conseiller Général en 1934, réélu en 1945 jusqu'en 1967, Président du Conseil Général des Bouches du Rhône en 1955 et 1957).
Les 2 familles vivaient dans une maison du cœur du hameau de Mauran.

Place Sauveur RIBATTI : Sauveur RIBATTI est né le 4 mars 1930 à Corato (Italie) et décédé le 10 juillet 2014 à Salon de Provence.
Issu d'une famille modeste, d'une région de l'Italie du Sud où vignes et oliviers font la beauté du pays, Sauveur RIBATTI apprit à souder vers la fin de la guerre avec déjà des projets plein la tête mais très vite il comprit qu'il ne pourrait les réaliser par manque d'industries.
Il franchit alors la frontière avec beaucoup de difficultés et arriva à Grenoble où il exercera avec talent son métier de soudeur.
Plein d'ambition, il répondit à l'annonce d'une importante entreprise de Berre l'Étang.
Dès son arrivée, il fut adopté par la communauté Berroise et créa très vite sa propre société. Son entreprise devient prospère et se développa dans notre région, en France et même dans le monde entier.
Sauveur RIBATTI sera adjoint au Maire.

Conserver la mémoire des dénominations anciennes issues du cadastre, de la carte d'Etat-Major et du cadastre Napoléonien :

- **Chemin du Sagnas,**
- **Chemin de la Durane,**
- **Chemin de la Longue Sieste.**

Rappeler des installations collectives disparues et utilisées par les habitants du hameau (puits, lavoir).

- **Rue du Lavoir,**
- **Rue du Puits,**
- **Chemin des Lavandières,**
- **Allée du Bugadier,**
- **Allée du Battoir.**

Dénominations en liaison avec les 3 précédentes :

- **Route de Saint-Chamas,**
- **Chemin de l' Autin à Mauran,**
- **Rue de l'Ecole de Mauran** (pour la distinguer de la Rue des Ecoles, existante dans le centre ancien),
- **Rond-point de Mauran.**

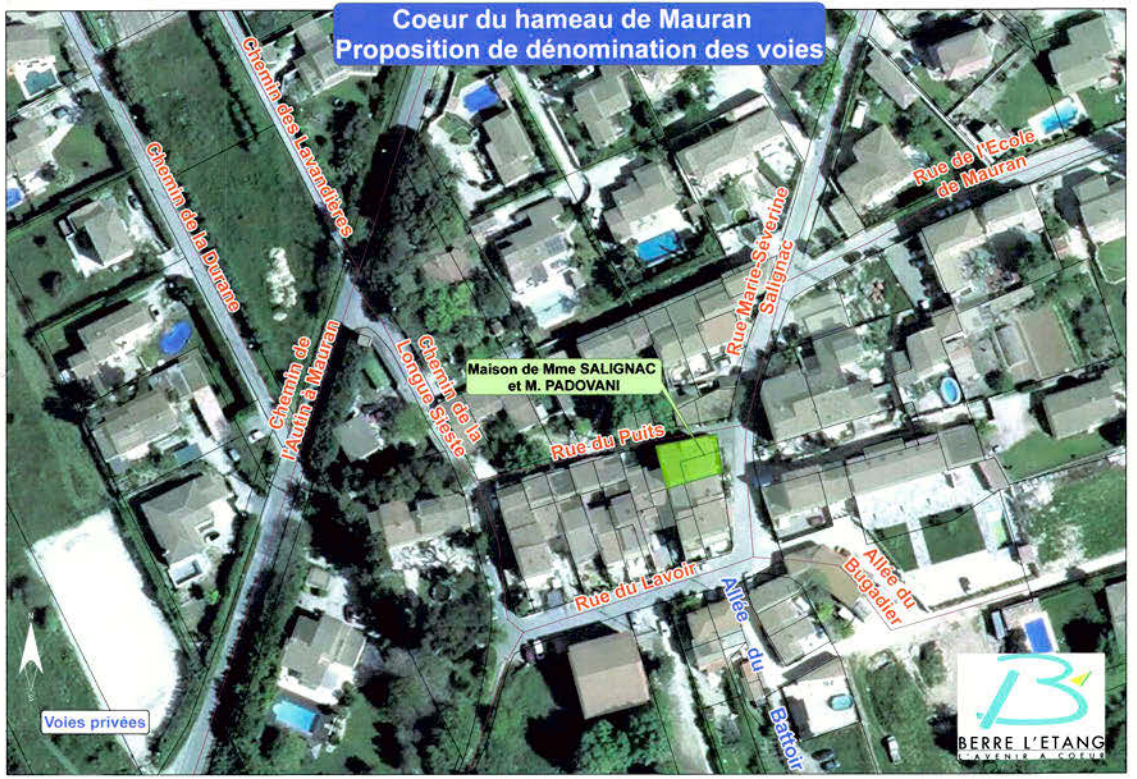

HAMEAU DE MAURAN
POURQUOI AVOIR PROPOSE CES DENOMINATIONS DE RUES ET VOIES ?

Quatre sources ont inspiré la Commune :

Rendre hommage à des personnages publics ayant marqué l'histoire de la Commune :

Rue Marie-Séverine SALIGNAC : Marie-Séverine PADOVANI épouse SALIGNAC est née le 13 juin 1909 à Marseille et décédée le 4 mars 1989 à Rognac.
Issue d'une famille d'origine corse, elle est la fille d'un employé de commerce de Berre l'Etang, Pierre-Antoine PADOVANI, et d'Ernestine Delphine TESTANIER, son épouse.
Elle a contribué à l'action de son frère, Denis PADOVANI (Ancien Maire de Berre l'Etang entre 1935 et 1941 et entre 1944 et 1945, Conseiller Général en 1934, réélu en 1945 jusqu'en 1967, Président du Conseil Général des Bouches du Rhône en 1955 et 1957).
Les 2 familles vivaient dans une maison du cœur du hameau de Mauran.

Place Sauveur RIBATTI : Sauveur RIBATTI est né le 4 mars 1930 à Corato (Italie) et décédé le 10 juillet 2014 à Salon de Provence.
Issu d'une famille modeste, d'une région de l'Italie du Sud où vignes et oliviers font la beauté du pays, Sauveur RIBATTI apprit à souder vers la fin de la guerre avec déjà des projets plein la tête mais très vite il comprit qu'il ne pourrait les réaliser par manque d'industries.
Il franchit alors la frontière avec beaucoup de difficultés et arriva à Grenoble où il exercera avec talent son métier de soudeur.
Plein d'ambition, il répondit à l'annonce d'une importante entreprise de Berre l'Étang.
Dès son arrivée, il fut adopté par la communauté Berroise et créa très vite sa propre société. Son entreprise devient prospère et se développa dans notre région, en France et même dans le monde entier.
Sauveur RIBATTI sera adjoint au Maire.

Conserver la mémoire des dénominations anciennes issues du cadastre, de la carte d'Etat-Major et du cadastre Napoléonien :

- **Chemin du Sagnas,**
- **Chemin de la Durane,**
- **Chemin de la Longue Sieste.**

Rappeler des installations collectives disparues et utilisées par les habitants du hameau (puits, lavoir).

- **Rue du Lavoir,**
- **Rue du Puits,**
- **Chemin des Lavandières,**
- **Allée du Bugadier,**
- **Allée du Battoir.**

Dénominations en liaison avec les 3 précédentes :

- **Route de Saint-Chamas,**
- **Chemin de l' Autin à Mauran,**
- **Rue de l'Ecole de Mauran** (pour la distinguer de la Rue des Ecoles, existante dans le centre ancien),
- **Rond-point de Mauran.**

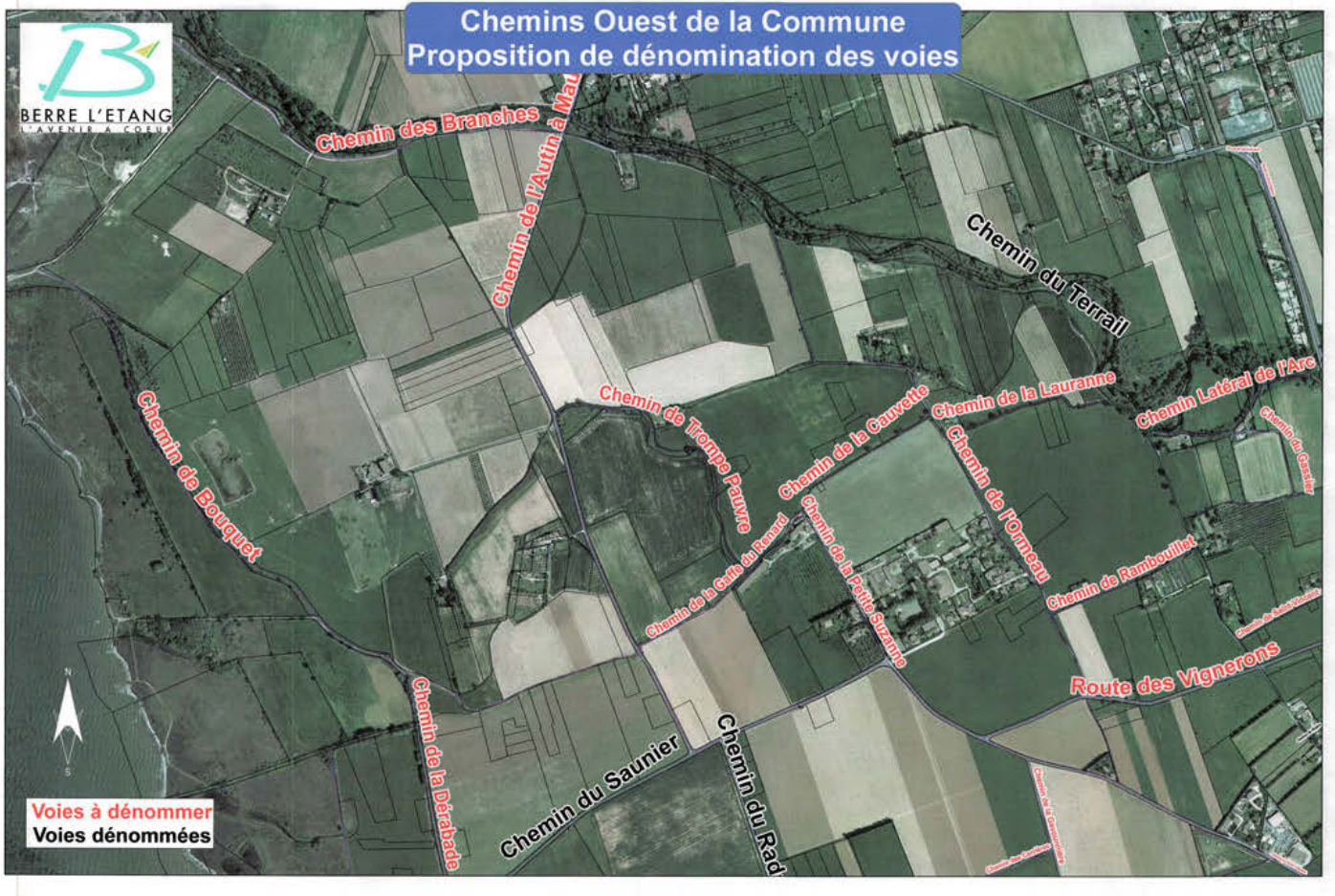

CHEMINS OUEST DE LA COMMUNE
POURQUOI AVOIR PROPOSE CES DENOMINATIONS DE ROUTES ?

Cinq sources ont inspiré la Commune :

Conserver la mémoire des dénominations anciennes issues du cadastre, de la carte d'Etat-Major et du cadastre Napoléonien :

- Chemin de la Dérabade,
- Chemin de Bouquet,
- Chemin des Branches,
- Chemin de Trompe-Pauvre,
- Chemin de la Gaffe du Renard,
- Chemin de la Cauvette,
- Chemin de la Lauranne,
- Chemin de l'Ormeau,
- Chemin Latéral de l'Arc,
- Chemin du Gassier,
- Chemin des Carrières,
- Chemin de la Gavounière,
- Chemin des Pradeaux,
- Chemin des Ferrages,
- Chemin de Rambouillet.

Identifier de façon logique la RD 21 :

- Route de Saint-Estève.

Conserver la mémoire d'un ancien domaine agricole :

- Chemin de la Petite Suzanne.

Rappeler le lien avec la coopérative vinicole et le vin :

- Chemin de Saint-Vincent,
- Route des Vignerons.

Rappeler le lien avec l'étang, les marais

- Chemin des Marais.

CHEMINS OUEST DE LA COMMUNE
POURQUOI AVOIR PROPOSE CES DENOMINATIONS DE ROUTES ?

Cinq sources ont inspiré la Commune :

Conserver la mémoire des dénominations anciennes issues du cadastre, de la carte d'Etat-Major cadastre Napoléonien :

- **Chemin de la Dérabade,**
- **Chemin de Bouquet,**
- **Chemin des Branches,**
- **Chemin de Trompe-Pauvre,**
- **Chemin de la Gaffe du Renard,**
- **Chemin de la Cauvette,**
- **Chemin de la Lauranne,**
- **Chemin de l'Ormeau,**
- **Chemin Latéral de l'Arc,**
- **Chemin du Gassier,**
- **Chemin des Carrières,**
- **Chemin de la Gavounière,**
- **Chemin des Pradeaux,**
- **Chemin des Ferrages,**
- **Chemin de Rambouillet.**

Identifier de façon logique la RD 21 :

- **Route de Saint-Estève.**

Conserver la mémoire d'un ancien domaine agricole :

- **Chemin de la Petite Suzanne.**

Rappeler le lien avec la coopérative vinicole et le vin :

- **Chemin de Saint-Vincent,**
- **Route des Vignerons.**

Rappeler le lien avec l'étang, les marais

- **Chemin des Marais.**